

COMMUNIQUÉ

LE 9 FEVRIER 2026

CONTACT
Fédération CGT
des Mines et de l'Énergie
263 rue de Paris,
93513 Montreuil cedex



ALERTE SUR LE PAQUET “RÉSEAUX EUROPÉENS”

La FNME-CGT alerte sur le paquet “Réseaux européens” : une menace directe pour la souveraineté énergétique et le service public.

La Commission européenne présente un nouveau paquet législatif sur les réseaux énergétiques, présenté comme une modernisation destinée à réduire les factures et renforcer l'indépendance énergétique. Derrière cet habillage technocratique, ce texte organise un transfert massif de compétences des États vers Bruxelles et fragilise la maîtrise publique des infrastructures stratégiques.

Le paquet impose que la planification des interconnexions et des infrastructures transfrontalières soit pilotée au niveau européen. Pour la FNME-CGT, cette prise de contrôle, directe et indirecte, entraînerait des conséquences majeures sur les réseaux nationaux : augmentation des transits, congestions, réorientation des investissements, perte de cohérence des stratégies nationales. Les grands axes du réseau THT, les infrastructures gazières et les futurs réseaux hydrogène seraient de fait soumis aux priorités européennes, au détriment du principe de subsidiarité et de la souveraineté énergétique des États.

Pour la France, les risques sont considérables. RTE verrait sa capacité de pilotage stratégique affaiblie, ses recettes issues des interconnexions réduites, son plan d'investissement fragilisé et pouvant aller jusqu'à la remise en cause de décisions prises par les états. À terme, cela pourrait se traduire par une hausse du TURPE HTB en le détournant de son intention initiale, mettre une pression accrue sur les dépenses et les emplois, et créer une perte de cohérence du système électrique national. La Programmation pluriannuelle de l'énergie serait elle aussi affaiblie, rendant plus difficile toute application d'une planification publique.

Ce paquet ouvre un boulevard aux logiques de marché et aux intérêts privés, au détriment du service public, de la sécurité d'approvisionnement et de la sûreté du système électrique.

La FNME-CGT alerte : ce texte constitue une nouvelle étape dans le démantèlement des politiques énergétiques nationales et dans la mise en concurrence des travailleurs et des territoires.

La Commission européenne est déterminée à imposer ce cadre libéral pour commencer à prendre la main sur les réseaux et ne sera pas dans la protection de l'intérêt général. C'est pourquoi il est donc essentiel de s'y opposer et de défendre une politique énergétique fondée sur la souveraineté, permettant un contrôle stratégique et une maîtrise publique par les travailleurs dans l'intérêt général.

La FNME-CGT appelle l'ensemble des salariés, des usagers et des forces sociales à faire entendre clairement leur refus. Ce paquet Réseaux européens est dangereux pour l'avenir de notre énergie et de nos services publics.

La FNME-CGT